

Exonérations et aide au paiement des cotisations

Le décret no 2020-1103 du 1er septembre 2020 relatif aux cotisations et contributions sociales des entreprises, travailleurs indépendants et artistes-auteurs affectés par la crise sanitaire est paru au journal officiel du 02 septembre.

Ce décret pose les bases et fixe les secteurs concernés par ces exonérations et aide au paiement des cotisations sociales.

Attention : merci de vérifier que vous êtes bien éligible à ces dispositifs. Aucune correction ultérieure n'est prévue dans le cahier des charges DSN.

Déclaration des exonérations de cotisations :

- L'exonération des cotisations porte uniquement sur la partie patronale des cotisations de sécurité sociale et chômage (cotisations versées à l'URSSAF).
- Le taux d'accident du travail est neutralisé à hauteur de 0.69 %
- Pour vous aider à retrouver le montant des cotisations entrant dans le champ d'application de ces exonérations, nous avons créé un état spécifique :
 - Menu état et documents
 - Choisir l'état N° 15 : "Etat des charges RGCP"
 - Editer ce document mois par mois, selon votre période d'éligibilité (soit du 1^{er} février au 31 mai, soit du 1^{er} février au 30 avril) et relever le total des cotisations patronales
- Dans la DSN mensuelle :
 - Un onglet "Exonérations 2020" a été créé.
 - Il vous permet de saisir mois par mois le montant des exonérations auxquelles vous pouvez prétendre.

DSN Mensuelle août 2020 - Date de constitution du fichier: 07/09/2020

Valider Annuler Supprimer Faire une copie

Etablissement 001 : SAS Casino Royal

Déclaration Exonérations 2020 Activités

Exonération de cotisations et contributions 2020

CTP 667 Qualifiant assiette 521

Montant Février 0,00

Montant Mars 0,00

Montant Avril 0,00

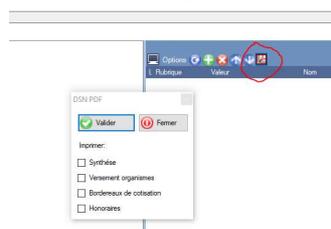
Montant Mai 0,00

Aide au paiement 2020

CTP 051 Qualifiant assiette 520

Montant Période 0,00

- Revenir ensuite sur l'onglet "Déclaration" et calculer votre DSN.
- Vous retrouverez le détail des montants saisis dans l'impression du bordereau de cotisation disponible en cliquant sur le bouton "PDF" dans la fenêtre de droite de la déclaration DSN



Déclaration de l'aide au paiement des cotisations :

- Dans la DSN mensuelle :
 - Un onglet **"Exonérations 2020"** a été créé.
 - Saisir le montant de l'aide au paiement sollicitée dans la case prévue à cet effet.

DSN Mensuelle août 2020 - Date de constitution du fichier: 07/09/2020

Valider Annuler Supprimer Faire une copie

Etablissement 001 : SAS Casino Royal

Déclaration Exonérations 2020 Activités

Exonération de cotisations et contributions 2020

CTP 667 Qualifiant assiette 921

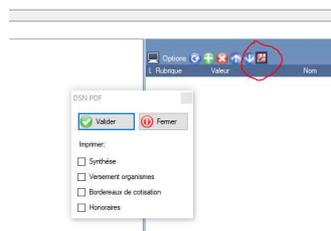
Montant Février	0,00
Montant Mars	0,00
Montant Avril	0,00
Montant Mai	0,00

Aide au paiement 2020

CTP 051 Qualifiant assiette 920

Montant Période	0,00
-----------------	------

- Revenir ensuite sur l'onglet **"Déclaration"** et calculer votre DSN.
- Vous retrouverez le détail des montants saisis dans l'impression du bordereau de cotisation disponible en cliquant sur le bouton **"PDF"** dans la fenêtre de droite de la déclaration DSN



Attention : ces actions ne modifient pas le montant des cotisations URSSAF à payer. Si vous souhaitez déduire un montant, il faudra alors corriger le montant du bloc de paiement manuellement.

Si votre DSN du mois d'août est déjà déposée, inutile de faire une DSN annule et remplace. Vous pourrez effectuer ces déclarations sur la DSN de septembre.